



Résolution de la conférence de la branche de l'hôtellerie-restauration, 27 février 2023, Zurich

## **Stop au sexisme : les femmes méritent aussi le respect dans l'hôtellerie-restauration !**

Les femmes continuent d'être désavantagées dans le monde du travail ! Les salariées de l'hôtellerie-restauration savent bien comment les choses se passent : discrimination salariale continue, difficulté à concilier vie professionnelle et vie privée, discrimination sexiste au quotidien, perspectives misérables en termes de rentes en raison du travail à temps partiel et des bas salaires. Des mesures concrètes sont maintenant indispensables pour une véritable égalité et une amélioration de la situation des femmes au travail.

Les délégué-e-s Unia de l'hôtellerie-restauration appellent à une forte participation à la grève des femmes du 14 juin 2023, afin de donner du poids aux revendications suivantes :

### **1. Tolérance zéro face au sexisme et au harcèlement au travail**

Propos désobligeants, comportement déplacé de la part des supérieur-e-s et des client-e-s, harcèlement sexuel : bien trop nombreuses sont malheureusement les employées de l'hôtellerie-restauration qui en font les frais, bien que la loi sur l'égalité interdise clairement le harcèlement sexuel au travail. La fréquence et l'ampleur du harcèlement sur le lieu de travail montrent qu'il est urgent de mieux protéger les salariées, par exemple grâce à des mesures de formation et de perfectionnement.

### **2. Des salaires plus élevés suffisants pour vivre**

Les salaires d'un grand nombre de collègues de la branche sont trop bas pour leur permettre de joindre les deux bouts. Nous demanderons une augmentation significative des salaires minimums et une valorisation de l'expérience lors des prochaines négociations sur la convention collective nationale de travail (CCNT) de l'hôtellerie-restauration. En outre, des mesures sont nécessaires pour lutter contre le manque de personnel, surtout de meilleures conditions de travail et une formation de base et un perfectionnement renforcé afin de rendre la branche attrayante.

### **3. Augmenter les rentes au lieu de les baisser**

Les femmes touchent en moyenne un tiers de rente de moins que les hommes. Après l'acceptation du projet de réforme AVS 21, les femmes doivent désormais travailler un an de plus, ce qui constitue en fait une réduction supplémentaire de leur rente. Il est donc temps d'augmenter enfin les rentes : le moyen le plus efficace et le plus rapide est d'introduire la 13<sup>e</sup> rente AVS grâce à l'initiative populaire AVS x 13. Nous n'accepterons pas un nouveau démantèlement des rentes tel que celui qui menace de se produire avec la réforme de la LPP.

### **4. Une durée de travail plus courte pour un même salaire**

Les salarié-e-s de l'hôtellerie-restauration sont au bord de l'effondrement ! Un personnel de plus en plus réduit doit travailler toujours plus, car de nombreuses entreprises ne trouvent pas suffisamment de personnes à embaucher. La densification du travail a un impact négatif

sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur notre santé. Il faut une réduction du temps de travail avec une pleine compensation des salaires. C'est la seule manière de rendre par exemple réaliste la semaine de quatre jours dont on parle beaucoup dans la branche.